



46 rue Bugeaud - 69006 LYON (FR)
+33 (0)6.18.16.54.38
contact@fi-willems.org

Formation Willems® 2024/2025

CERTIFICAT INITIATION MUSICALE WILLEMS®

Formulaire d'inscription

Modalités (paiement & annulation)

à transmettre au secrétariat
impérativement avant le début des cours

COORDONNÉES & INFORMATIONS PROFIL PROFESSIONNEL

Madame Monsieur **NOM**

Date de naissance **Prénom**

Adresse postale

Code Postal Ville

Pays

Tél. fixe Tél. portable

Mail

Activité(s) professionnelle(s)

Instrument(s) éventuellement pratiqué(s)

Descriptif de votre éventuel parcours musical (*cours, cursus suivis, pratique chorale... avec durée en années*)

Document(s) joint(s) à l'inscription (*cocher la-les case-s correspond-e-s*)

CV Lettre de Motivation

INFORMATIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES - en vigueur au 1^{er} septembre 2024 ^{(1) (2)}

Grille tarifaire	Particulier	Employeur/OPCO
Frais pédagogiques - Introduction IMW (<i>cours</i>)		
Frais pédagogiques - Rencontre internationale (Congrès)	372 €	520 €
Frais pédagogiques - Certificat IMW - 1 ^{ère} année (<i>cours+stage</i>)		
Frais pédagogiques - Certificat IMW - 2 ^{ème} année (<i>cours+bilan ind.+examens</i>)	695 €	970 €
Frais de gestion	50 €	50 €
Cotisation - Adhésion FIW/membre actif ⁽³⁾	20 €	20 €

⁽¹⁾ Frais de transport, hébergement et repas non inclus

⁽²⁾ Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)

⁽³⁾ 15€ - tarif étudiant sur présentation d'un justificatif

COÛT FORMATION - se référer à la grille tarifaire en page 1 du présent document - ^{(1) (2)}Si prise en charge Employeur/OPCO, cochez cette case

<input type="checkbox"/>	Frais pédagogiques - Rencontre internationale - Congrès ^{(4) (5)} €
<input type="checkbox"/>	Frais pédagogiques - Certificat IMW - 1 ^{ère} année ^{(4) (5)} €
<input type="checkbox"/>	Frais pédagogiques - Certificat IMW - 2 ^{ème} année ^{(4) (5)} €
	Cotisation 2025 - Adhésion FIW/membre actif ⁽³⁾ €
	Frais de gestion	50 €
	Total à payer ^{(1) (2)} €

PAIEMENT ⁽⁶⁾

	Rencontre internationale	Certif-IMW1	Certif-IMW2	Autre cas 1	Autre cas 2
<input type="checkbox"/>	1 fois	372 €		765 €
	paiement à l'inscription				
<input type="checkbox"/>	3 fois	1x 172€ + 2x 100€		1x 305€ + 2x 230€
	1 ^{ère} échéance à l'inscription puis les 2 suivantes : 15 février / 15 mai				
<input type="checkbox"/>	6 fois	1x 122€ + 5x 50€		1x 190€ + 5x 115€
	1 ^{ère} échéance à l'inscription puis les 5 suivantes tous les 15 du mois entre janvier et mai				

MODE DE PAIEMENT ⁽⁶⁾

Chèque(s) ⁽⁷⁾

Espèces

Virement Banque Postale [Transfert bancaire sécurisé via votre espace banque en ligne ou dans votre agence bancaire](#)

Virement PayPal https://www.paypal.com/paypalme/FIWillems?locale.x=fr_FR

⁽¹⁾ Frais de transport, hébergement et repas non inclus⁽²⁾ Tarifs non soumis à la TVA (TVA non applicable, article 293B du code général des impôts)⁽³⁾ 15€ - tarif étudiant sur présentation d'un justificatif⁽⁴⁾ Si prise en charge Employeur/OPCO, se référer au tableau "Informations générales tarifaires" ou au devis établi et reporter les montants dans les cases correspondantes.⁽⁵⁾ Les inscrits en formation exerçant dans les écoles membres associés FIW bénéficient d'une réduction de 10% sur les frais pédagogiques.⁽⁶⁾ Si prise en charge Employeur/OPCO, ne pas compléter ces onglets.⁽⁷⁾ Pour le paiement en 3 ou 6 fois par chèques, merci de remettre la totalité des chèques au moment de l'inscription, datés du jour de l'inscription.**CONDITIONS D'ANNULATION D'INSCRIPTION**

- En cas de force majeure, la totalité du montant des frais pédagogiques sera remboursée après déduction du montant des cours suivis antérieurement à l'incident, sur présentation de justificatif.
- Dans le cas contraire, un minimum d'un tiers du montant total des frais pédagogiques reste acquis à la FIW. La somme restante après déduction de ce tiers ou du montant des cours suivis antérieurement à l'annulation si le montant évalué est supérieur au tiers, ne pourra pas être remboursée mais constituera un avoir attribuable à l'ensemble des activités pédagogiques de la FIW (*formations, stages, rencontres...*).
- Dans les deux cas, les frais de gestion et l'adhésion annuelle restent acquis à la FIW.

La FIW est une association à but non lucratif. Les cours fonctionnent en auto-financement. Toute inscription est un engagement individuel pour une somme donnée. Chaque paiement contribue à l'équilibre de l'ensemble.

DATE

SIGNATURE

CONTACT

Fédération Internationale Willems®
(siège & secrétariat)
46 rue Bugeaud - 69006 LYON

Tél : +33 (0)6.18.16.54.38
Mail : contact@fi-willems.org
Site : www.fi-willems.org

Pour remplir en ligne le formulaire d'inscription et le retourner signé électroniquement, nous vous recommandons d'installer gratuitement



Adobe Acrobat Reader DC

Association enregistrée à la Préfecture du Rhône sous le N° W691063767

APE N° 8559B / SIRET N° 327 237 566 00077

Organisme de formation permanente N° 82 69 12756 69 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.)

modifications réservées

2/2